CONCOURS INTERNATIONAL DES VINS DE LOS ANGELES

DIRECTIVES ET INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS INTERNATIONALES DU CONCOURS

Concours international de vins de Los Angeles
Jugement du 31 mars au 1er avril 2027
Spreti Valente, Chaise du Vin

Le Concours international de vins de Los Angeles et son jury de renom vous invitent à participer au concours du 92e anniversaire.

1. **FRAIS D'ENTRÉE** [1] – **EARLY** BIRD - 95 $ par participation reçue avant le 29 janvier 2027. **TRADITIONNEL** - 120 $ par participation à partir du 30 janvier 2027. **FRAIS DE RETARD** 145 $ du 6 au 12 mars 2027. Le paiement peut être effectué par carte bancaire : Visa, MasterCard, American Express ou Discover, par chèque américain à l'ordre de : « Los Angeles County Fair Association », ou par virement bancaire. Veuillez envoyer par e-mail une copie du virement bancaire au bureau des compétitions à competitions@fairplex.com. Les frais d'inscription doivent accompagner le formulaire d'inscription pour être éligible à la compétition.

   *Les frais à tarif réduit early bird doivent être payés avant le 29 janvier 2027 pour être éligible.
   *Tous les autres frais d'inscription doivent être payés avant la date limite d'inscription du 5 mars 2027. **FRAIS DE RETARD** 145 $ du 6 au 12 mars 2027

Informations sur le virement bancaire

Banque :	Cinquième Troisième Banque, N.A.
Représentant de la banque :	Blanca Salcedo + 1 (630) 801-2846
Adresse bancaire :	38 Fountain Sq Plaza, Cincinnati, OH. 45202
Numéro de compte bénéficiaire :	7029167520
Nom du compte :	Compte de l'Association de la Foire du comté de Los Angeles 1101 W. McKinley Ave., Pomona, CA 91768 USA
Référence :	« Concours de vin »
N° de routage ACH/fil :	042000314
Code rapide :	FTBCUS3C

2. **EXPÉDITION** – Le vin international sera accepté jusqu'au 12 mars 2027. Les expéditions sont reçues en semaine de 8h à 17h. Tous les vins inscrits DOIVENT ÊTRE EXPÉDIÉS PRÉPAYÉS. Le concours n'est pas responsable des frais de douane ou d'expédition.

   Les vins envoyés à la concurrence depuis l'extérieur des États-Unis nécessitent un numéro FDA, un préavis FDA, une facture pro forma et une dérogation Cola avant d'être expédiés vers :

   Association des fêtes du comté de Los Angeles
   c/o : Concours international de vins de Los Angeles
   1101 W. McKinley Ave.
   Pomona, CA 91768

[1] *Les frais d'inscription ne sont pas remboursables*
[2] *Les candidatures après soumission deviennent la propriété du Concours international de vins de Los Angeles*

Veuillez inclure le formulaire d'inscription et les frais avec les vins dans la boîte marquée #1, OU vous pouvez les envoyer séparément.

Les expéditions internationales de vin doivent être approuvées par un courtier agréé disposant des licences d'importation applicables. Si vous avez un importateur, il est préférable d'utiliser votre propre importateur. Si vous n'avez pas d'importateur, vous pouvez contacter Mark Newman d'Accolade Brands, mark@accoladebrands.com pour fournir ce service.

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT FDA : Vous devez obtenir une inscription auprès de la FDA (voir ci-dessous). Si vous possédez un numéro d'enregistrement FDA, il se peut que vous deviez renouveler vos informations de compte auprès de la FDA. Les renouvellements devraient avoir été complétés avant le 31 décembre 2026. Sinon, une nouvelle inscription peut être nécessaire : https://www.fda.gov/food/guidance-regulation-food-and-dietary-supplements/registration-food-facilities-and-other-submissions.

Un agent américain autorisé est requis pour tous les permis FDA nouveaux et renouvelés. Accolade Brands peut vous assister pour ce service pour 265 euros (95 euros pour l'enregistrement du producteur et 170 euros pour les frais d'agent américain) pour l'enregistrement de l'année civile 2027/2028 qui se termine le 31 décembre 2028. La FDA exige également un numéro UFI ou DUNS. Si votre entreprise ne possède pas de numéro DUNS, nous en demanderons un pour vous. Les frais sont de 25 euros. Il est préférable de remplir le formulaire à la fin des directives et de l'envoyer par e-mail à Mark Newman, mark@accoladebrands.com. Vous pouvez déposer une demande de permis ; cependant, un agent de la FDA américaine devra vérifier la demande et il y aura toujours des frais.

Préavis FDA : Mark Newman d'Accolade Brands, mark@accoladebrands.com, peut vous aider pour ce service. Vous devez déposer un préavis auprès de la FDA en ligne avant l'expédition. https://www.fda.gov/industry/prior-notice-imported-foods/filing-prior-notice-imported-foods. Si vous avez des doutes quant à déposer le préavis FDA, vous pouvez contacter Mark Newman chez Accolade Brands pour effectuer ce service aux fabricants qui n'ont pas d'importateur ou d'agent FDA aux États-Unis. Voir ci-dessous les frais facturés pour ces services.

DÉROGATION D'ÉCHANTILLON TTB (COLA WAIVER) : Tous les envois d'échantillons vers les États-Unis doivent être accompagnés d'une dérogation d'échantillon TTB délivrée à un importateur agréé fédéral et d'État de Californie. Le délai d'attente typique est de cinq à sept jours ouvrables si tous les documents sont en règle. https://www.ttb.gov/import-export/itd/importing-alcohol-for-trade-shows

Si vous n'avez pas d'importateur, le Concours international de vins de Los Angeles collabore avec Accolade Brands pour valider les expéditions. SI VOUS SOUHAITEZ UTILISER DES MARQUES ACCOLADE POUR DÉBLOQUER LES ENVOIS, VEUILLEZ CONTACTER **MARK NEWMAN, ACCOLADE BRANDS, (818) 390-3888 LICENCE D'IMPORTATION FÉDÉRALE TTB # CA-I-15220. ENVOYEZ UN E-MAIL MARK@ACCOLADEBRANDS.COM AVANT EXPÉDITION**.

- Le paiement doit être prépayé par carte de crédit via PayPal à Accolade Brands. Vos documents d'expédition doivent indiquer que vous devrez payer tous les frais de douane (appelés DDP). Si vous ne précisez pas correctement que vous paierez les frais de douane, vos frais de douane doivent être payés par carte de crédit ou virement dans les 72 heures suivant la facturation.
- **DESTINATAIRE** :
  ACCOLADE BRANDS INC.
  À L'AIDE DE : CONCOURS INTERNATIONAL DU VIN DE LOS ANGELES
  1101 AVENUE W. MCKINLEY

(1) Les frais d'inscription ne sont pas remboursables
(2) Les candidatures après soumission deviennent la propriété du Concours international de vins de Los Angeles

CONCOURS INTERNATIONAL DES VINS DE LOS ANGELES

DIRECTIVES ET INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS INTERNATIONALES DU CONCOURS

POMONA, CA 91768 USA
Téléphone : 818-390-3888

- MARQUE DE RECONNAISSANCE – FRAIS :
  - Avis préalable FDA – 25 euros par entreprise
  - Enregistrement de l'établissement alimentaire FDA – 95 euros/par entreprise (uniquement nécessaire si elle n'est pas préalablement enregistrée auprès de la FDA)
  - Dépôt d'agent auprès de la FDA – 170 euros pour le permis de 2 ans par entreprise. La FDA exige que vous ayez un agent américain. Le permis est délivré pour 2 ans jusqu'au 31 décembre 2028, et est valable pour tous les envois vers les États-Unis jusqu'au 31 décembre 2028. Cela est exigé par la FDA pour que votre expédition arrive légalement aux États-Unis.
  - Renouvellements de permis – les permis délivrés en 2027/2028 seront automatiquement renouvelés en décembre 2027 pour la période du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2029. Le renouvellement sera de 85 euros par an, pour un total de 170 euros.
  - Numéro UFA DUNS – La FDA exige également un numéro DUNS UFA (Unique Facility Identifier). Les frais pour le numéro UFI sont de 25 euros.
  - Frais de douane – Les taxes et droits doivent être payés par chaque producteur
    Contactez Mark Newman par email : mark@accoladebrands.com, téléphone : 818-390-3888

- Veuillez remplir une facture Proforma qui inclut la quantité, le nom du vin, le type (c'est-à-dire blanc, rouge ou un nom de cépage) et la teneur en alcool. **VOUS DEVEZ INDIQUER QUE VOUS SEREZ FACTURÉ POUR TOUS LES FRAIS DE DOUANE AMÉRICAINS SUR VOS DOCUMENTS D'EXPÉDITION INTERNATIONAUX OU VOTRE FACTURE AÉRIENNE**. [EOS]Accolade Brands n'est pas responsable des frais de douane et de courtage américains et, si cela n'est pas fait correctement, votre expédition pourrait être retardée jusqu'à ce que nous recevions le paiement de ces frais. Si l'envoi est suffisamment important pour le transport aérien commercial, nous devons percevoir à l'avance une taxe, droits et frais de douane estimés. La valeur commerciale des échantillons est généralement d'un euro par bouteille, et cela doit être indiqué sur une facture pro forma.
  - **Option 1** – Utilisez UPS, FedEx ou DHL. Veuillez charger votre compte UPS, FedEx ou DHL et inclure le paiement de tous les frais de duane. L'expédition doit être DDP, taxes et droits à payer par le producteur.
    Nous exigeons un numéro de carte de crédit au cas où vous n'auriez pas correctement rempli les formulaires d'expédition, et vous ne serez facturé que pour les frais ou taxes excédentaires facturés sur notre compte pour votre expédition.

(1) Les frais d'inscription ne sont pas remboursables
(2) Les candidatures après soumission deviennent la propriété du Concours international de vins de Los Angeles

- **Option 2** – Transport aérien de transport aérien. C'est généralement une option plus coûteuse que UPS ou FedEx.
- **N'UTILISEZ PAS VOTRE SERVICE POSTAL LOCAL**
  TOUTES LES BOUTEILLES DE VIN : Doivent avoir une étiquette apposée au dos de la bouteille contenant l'Avertissement du gouvernement américain : La phrase « Contient des sulfites » et la phrase « Échantillons commerciaux – Ne pas être revendus ». Les mots « Avertissement gouvernemental » doivent apparaître en lettres majuscules et en caractères gras. Le reste de la déclaration ne doit PAS apparaître en caractères gras. La déclaration DOIT apparaître sous forme de paragraphe continu. La déclaration se lit ainsi et doit mesurer entre 2 mm et 3 mm.

EXEMPLE D'ÉTIQUETTE :

AVERTISSEMENT GOUVERNEMENTAL : (1) SELON LE CHIRURGIEN GÉNÉRAL, LES FEMMES NE DOIVENT PAS CONSOMMER DE BOISSONS ALCOOLISÉES PENDANT LA GROSSESSE EN RAISON DU RISQUE DE MALFORMATIONS CONGÉNITALES.
(2) LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES NUIT À NOTRE CAPACITÉ À CONDUIRE UNE VOITURE OU À UTILISER DES MACHINES, ET PEUT ENTRAÎNER DES PROBLÈMES DE SANTÉ.
Échantillons commerciaux – non destinés à la revente – contiennent des sulfites

3. **PARTICIPATIONS** [2] – Une participation doit comporter au moins trois (6) bouteilles. Chaque entrée de bouteille compte entre 250 et 500 ml (si les bouteilles contiennent moins de 250 ml, veuillez envoyer 4 bouteilles). VEUILLEZ INDIQUER LES NUMÉROS DE CLASSE/CATÉGORIE SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION. Les inscriptions reçoivent des codes de jugement aléatoires puis sont placées sur des étagères de stockage dans notre cave, séparées par catégories. Toutes les livraisons doivent être reçues avant la date limite d'expédition **(12 mars),** ce qui laisse suffisamment de temps aux vins pour récupérer du choc de la bouteille de transport avant d'être jugés. Avant le jugement, les serveurs apposent des codes sur les verres de dégustation, et les vins sont soigneusement versés dans les verres appropriés. Les verres de dégustation codés sont ensuite placés devant chaque juge. Chaque juge goûte le vin et fait ses choix de manière indépendante.

4. **Jugement** : Le Concours international de vins de Los Angeles utilise un système de notation de 100 points basé sur l'apparence, l'arôme, le goût et la finition.

   La décision des juges est finale, et aucun changement ne sera apporté aux récompenses après la fin du jugement.

5. **Récompenses et** médailles : Nous décernons les prix Or, Argent, Bronze Best of Class, Best of Division et Best of Show. Un prix ou médaille est attribué à un producteur pour un vin particulier produit. Les prix Best of Class seront attribués par division, catégorie. Les meilleurs vins de classe concourront pour le Best of Division. Les vins Best of Division concourront pour le « Don Galleano Award » en l'honneur de Don Galleano. Le Concours international de vins de Los Angeles proposera, à l'achat, des sceaux Best of Show, Best of Division, Best of Class, Gold, Silver et Bronze aux producteurs ayant remporté ces prix.

6. **Résultats :** Le 12 avril 2027, les résultats de la compétition seront publiés sur le site web www.LAWineComp.com.

7. Du 6 au 31 mai 2027 aura lieu la Foire du comté de Los Angeles. Tous les produits primés par un concours international seront exposés dans la salle de dégustation. Il y aura également des dégustations de vins et d'huile

[1] *Les frais d'inscription ne sont pas remboursables*
[2] *Les candidatures après soumission deviennent la propriété du Concours international de vins de Los Angeles*

d'olive, médaillées d'or, ainsi que des séminaires éducatifs réunissant des participants des concours d'huile d'olive, vin, spiritueux et produits laitiers dans la salle de dégustation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre département des compétitions internationales, au (909) 865-4538
ou
E-mail Competitions@fairplex.com

www.LAWineComp.com

(1) Les frais d'inscription ne sont pas remboursables
(2) Les candidatures après soumission deviennent la propriété du Concours international de vins de Los Angeles